



COMMUNE D'ENTREVAUX

ARRETE MUNICIPAL N° 121/2025

**Objet : RESTRICTION D'ACCES AUX OLIVIERES ET ACCES AU STADE
CONDAMNÉ – TRAVAUX DE SECURISATION FALAISE PLACE DES OLIVIERES**

Le Maire d'Entrevaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2212-1 à 5,

Considérant que des travaux de sécurisation de la falaise Place des Oliviers vont avoir lieu à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 4 mois,

Considérant qu'il est indispensable de prendre des mesures pour assurer la sécurité publique et prévenir les accidents qui pourraient se produire lors de l'intervention sur la falaise par l'Entreprise chargée des travaux,

ARRETE

Article 1 : Les conditions d'accès aux oliviers et au stade sont définies comme suit :

- **Le stationnement et la circulation piétonnières seront interdits au pied de la falaise et ses abords à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 4 mois.**
- **La descente vers le stade sera condamnée le temps des travaux.**
- **L'accès vers le chemin des oliviers se fera par l'arrière du monument aux Morts.**

Suivant certaines opérations des fermetures complètes du site seront exécutées.

Article 2 : Voies et recours

Les dispositions contenues dans le présent arrêté peuvent faire l'objet d'un recours gracieux à adresser en mairie à Monsieur le Maire; ou d'un recours contentieux auprès du **Tribunal Administratif de MARSEILLE** (22, rue de Breteuil – 13281 MARSEILLE) dans le **délai de deux mois** à compter de sa notification.

Article 3 : Dispositions exécutoires

Les agents communaux affectés à la voirie seront chargés de la pose des barrières et de l'affichage sous l'autorité de Monsieur le Maire.

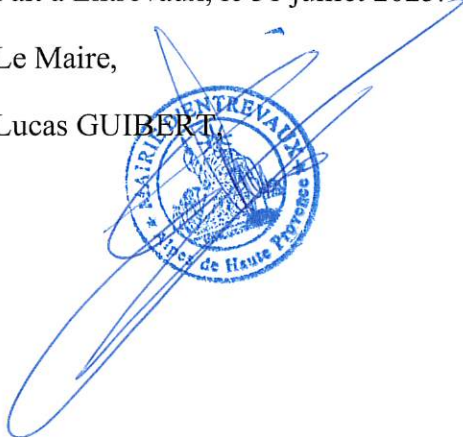
Ampliation du présent arrêté sera publié sur le site de la commune d'Entrevaux et sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Entrevaux,
- L'Entreprise chargée des travaux.

Fait à Entrevaux, le 31 juillet 2025.

Le Maire,

Lucas GUIBERT





Stationnement et circulation piétonnières interdites
- Descende vers le stade condamnée

Accès vers le chemin des oliviers par l'arrière du monument
aux sports
Suivant certaines opérations fermetures complètes du site.
Du 1er Septembre 2025 pour une durée de 47 mois.